

France-Lille: Technical control services

OJ S 105/2015 03/06/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général du Nord

Postal address: Département du Nord — Hôtel du Département — direction de la commande publique — 51 rue Gustave Delory

Town: Lille Cedex

Postal code: 59047

Country: France

Contact person: Bureau 202

Telephone: +33 359735087

Fax: +33 359735059

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.lenord.fr>

Address of the buyer profile: <https://marchespublics.lenord.fr/>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Conseil départemental — département du Nord — direction de la commande publique

Postal address: immeuble le Forum — entrée B — 2ème étage — bureau 202 — 43 rue

Gustave Delory (coordonnées GPS: latitude: 50.6335803, longitude: 3.0685249000000567)

Town: Lille

Postal code: 59000

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché à bons de commande de contrôle technique relatif aux travaux sur le patrimoine bâti départemental — lot no6: secteur de Lille Est.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Département du Nord sur le secteur de Lille Est.

NUTS code FR301 Nord

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 3

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente opération a pour objet les interventions d'un contrôleur technique visées à l'article L.111-23 et suivants du Code de la Construction et de l'habitation et portant sur les missions listées à l'article 6 du CCAP, à réaliser au cours des travaux opérés sur le patrimoine bâti du Département et aux opérations futures en maîtrise d'ouvrage.

La mission dite " de base " au sens du présent marché est la suivante: I + Le + s + f + Ph + Th + Av + Hand + Hys + Ps.

Les missions complémentaires susceptibles d'être demandées sont les suivantes: P1, gtb, pv, Consuel, Dossier Concours, DCE, Vérification des Offres, Mise en service des installations, Vérification des machines outils, Diag, Sport, s.a.e., dpe, Légionnelles, Ascenseurs, Assistance suivi Travaux Ascenseurs, Amiante, Plomb, Diagnostics Accessibilité Handicapés. Le contenu des missions, leur finalité ainsi que leurs exigences sont définies et précisées au Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Le présent marché concerne uniquement le secteur géographique de lille est (lot no6).

en effet, initialement, l'opération comprenait les neuf (9) secteurs géographiques suivants:

— lot no 1: Secteur d'Avesnes, — lot no 2: Secteur de Douai Cambrai, — lot no 3: Secteur de Dunkerque, — lot no 4: Secteur de Flandre Intérieure, — lot no 5: Secteur de Lille Centre, — lot no 6: Secteur de Lille Est, — lot no 7: Secteur de Lille Nord, — lot no 8: Secteur de Lille Ouest, — lot no 9: Secteur de Valenciennes.

Chaque secteur correspondait à un lot, et chaque lot donnait lieu à un marché distinct et à bons de commande.

ces marchés de contrôle technique ont été notifiés en juillet 2014.

aujourd'hui, le Conseil Départemental est amené à relancer le lot no6 sur le secteur de Lille Est.

Lire le reste de la description au paragraphe Vi.3: "Autres informations".

II.1.6. CPV code(s)

71356100 Technical control services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les quantités sont fixées dans les documents de la consultation (liste des quantités estimées).

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le marché est conclu pour une durée de douze (12) mois consécutifs à compter de sa notification au titulaire. Le marché est renouvelable au maximum deux (2) fois, sauf dénonciation expresse prise par le représentant du pouvoir adjudicateur au moins trois (3) mois avant la date anniversaire de la notification du marché. La durée de chaque marché ne pourra excéder 3 (3) ans.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

Si le titulaire ne la refuse pas dans l'acte d'engagement, une avance de 5 % lui sera versée dans les conditions prévues à l'article 87-ii.2° du code des marchés publics.

Le versement de l'avance s'applique sur le montant de la période initiale et sur le montant de chaque reconduction.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le mode de paiement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif.

Le délai global de paiement est de trente (30) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le représentant du pouvoir adjudicateur (ou de la date d'exécution des prestations lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à cette date d'exécution).

le titulaire a droit, sans qu'il ait à le demander, au paiement d'intérêts moratoires en cas de retard dans les paiements tel qu'il est prévu à l'alinéa précédent au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points de pourcentage. Le titulaire a également droit au paiement d'une indemnité forfaitaire, pour frais de recouvrement, de quarante (40) EUR.

modalités essentielles de financement: ressources propres de la collectivité, au titre de son budget d'investissement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement. En cas

de groupement, la forme demandée par le pouvoir adjudicateur est le groupement solidaire. Lorsqu'un groupement s'est présenté sous une autre forme que celle visée ci-dessus, si ledit groupement est déclaré attributaire du marché, les opérateurs économiques membres de ce groupement pourront être contraints de transformer la forme de leur groupement si ce changement est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le candidat devra respecter, pour la conformité de son dossier, les articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics français.

Le candidat (l'opérateur économique seul et ses sous-traitants ou, en cas de groupement, le mandataire, chaque co-traitant, et les sous-traitants) devra remettre:

1 — la lettre de candidature (imprimé Dc1), dûment signée par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat,

2 — les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société.

si le candidat le souhaite, il peut fournir directement une copie des certificats fiscaux (liasse 3666 ou attestation fiscale délivrée en ligne) et sociaux (URSSAF ou Msa) établis au 31 décembre de l'année précédant la date de lancement de la consultation ou de l'état des déclarations établies au 31 décembre de l'année précédant la date de lancement de la consultation (Noti2).

Les imprimés Dc1 et Noti2 sont téléchargeables gratuitement depuis le site <http://www.minefe.gouv.fr/>

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 3 — la déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles ;.

Minimum level(s) of standards possibly required: Niveau spécifique minimal exigé:

Chiffre d'affaires moyen global: 90 000 EUR HT.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, en précisant la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il doit produire un engagement écrit de ces opérateurs, dans la candidature, qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution du marché. les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

les informations demandées au titre des capacités sont à remettre sur papier libre ou, si le candidat le souhaite, il pourra fournir la déclaration du candidat — imprimé Dc2 auquel il joindra tous justificatifs relatifs aux pièces demandées visées ci-dessus. L'Imprimé Dc2 est téléchargeable gratuitement depuis le site <http://www.minefe.gouv.fr/>.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Le ou les contrôleurs techniques proposés par le soumissionnaire posséderont l'agrément du ministère chargé de la construction, prévu à l'article L.111-25 du code de la construction et de l'habitation, en cours de validité (ou équivalent).

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur Technique (en %). Weighting 60
2. Prix (en %). Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

201500104

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Other previous publications

Notice number in the OJ S: [2014/S 49-081741](#) of 11.3.2014

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4.

Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.7.2015 - 16:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Place: Postal address: Lille

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Les séances de la commission ne sont pas publiques.

La composition de la commission peut être demandée à l'adresse visée au présent avis.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Suite du paragraphe li.1.5) Description succincte du marché:

Les seuils de ce marché à bons de commande sont les suivants:

Lot no 6: Secteur de Lille Est: Montant minimum en EUR HT/ an: 60 000 — montant maximum en EUR HT/ an: 240 000.

l'essentiel des missions se trouve notamment concentré sur les programmations de gros entretiens des collèges et des bâtiments départementaux qui se déroulent sur un temps ramassé, aussi bien en phase conception qu'en phase exécution.

les rapports initiaux nécessaires au DCE, au nombre minimum de 10 par secteur géographique (10 collèges minimum concernés par secteur), doivent être établis chaque année, au plus tard en Avril.

Dans le cadre du présent marché, le contrôle d'exécution s'effectue principalement en Juillet /Août et concomitamment sur la totalité des établissements ce qui implique 10 réunions de chantier au moins par semaine.

cette charge de travail implique donc que les contrôleurs techniques candidats doivent disposer des moyens humains et des compétences nécessaires pour faire face à la demande du pouvoir adjudicateur.

date prévisionnelle de commencement des prestations: novembre 2015.

la procédure est l'appel d'offres ouvert, en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés français.

téléchargement ou retrait des documents de la consultation par un opérateur économique:

Tous les documents de la consultation sont consultables sur le site Internet de la collectivité: <http://www.lenord.fr/> à la mention 'Marchés publics' ou directement sur <https://marchespublics.lenord.fr> sur la procédure correspondante.

L'Opérateur économique peut, à partir de l'intitulé de la procédure, y télécharger l'ensemble des documents de la consultation. Pour cela, une personne physique désignée par l'opérateur économique peut ou non s'y inscrire en ligne et renseigner ses nom et adresse électronique. Si elle ne s'y inscrit pas, ladite personne (et l'opérateur économique) ne sera pas destinataire des éventuelles modifications de documents de la consultation et/ou des précisions apportées après les date et heure de son téléchargement. Elle est informée que l'offre pourra être déclarée irrégulière si elle est incomplète ou si elle ne respecte pas les exigences formulées dans les documents de la consultation.

Si elle s'y est inscrite, elle sera informée par mèl des modifications apportées, ce qui lui permettra de télécharger les nouveaux documents et informations.

l'opérateur économique peut également demander les documents de la consultation. Cette demande doit être faite auprès de la direction de la commande publique par télécopie au numéro de télécopie visé à l'article I.2 du présent règlement ou par courrier envoyé à l'adresse visée à l'article I.2 du présent règlement. Il peut venir les retirer à la direction de la commande publique à l'adresse visée à la section I.2 du présent règlement, du lundi au vendredi (sauf jours fériés ou jours de fermeture exceptionnels), de 9:00 à 12:00 et de 13:45 à 16:45. Les documents de la consultation lui seront fournis sur support physique électronique.

les modifications et/ou précisions qui seraient apportées après cet envoi lui seront transmises sous le même support.

modalités de remise du pli par le candidat au pouvoir adjudicateur:

Les plis, quel que soit le mode de transmission, doivent parvenir avant les date et heure limites indiquées au présent avis, le fuseau horaire de référence étant celui de Paris.

Si le candidat souhaite répondre par voie électronique, son pli doit être déposé sur <http://www.lenord.fr> à la mention 'Marchés publics' ou sur <https://marchespublics.lenord.fr> sur la procédure correspondante.

Le pli contenant la copie de sauvegarde, s'il y en a un, doit être déposé à la direction de la commande publique à l'adresse visée à l'article I.1 du présent avis, du lundi au vendredi (sauf jours fériés et jours exceptionnels de fermeture des services), de 9:00 à 12:00 et de 13:45 à 16:45 ou être envoyé en recommandé avec avis de réception. Dans chacun de ces cas, le pli est envoyé à l'adresse visée à l'article I.1 du présent avis.

Si le candidat souhaite répondre sur support papier, son pli peut être déposé à la Direction de la Commande Publique, du lundi au vendredi (sauf jours fériés et jours exceptionnels de fermeture des services), de 9:00 à 12:00 et de 13:45 à 16:45 ou être envoyé en recommandé avec avis de réception. Dans chacun de ces cas, le pli est envoyé à l'adresse visée à l'article I.1 du présent avis.

Modalités de sélection des candidatures:

Chaque demande de participation (candidature) sera analysée en deux temps:

- la conformité administrative sera admise au regard de la déclaration correspondant à l'imprimé Dc1 dûment remplie et signée par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat;
- les capacités professionnelles, financières et techniques des candidatures conformes administrativement seront analysées sur la base du/des niveau(x) spécifique(s) minimum(aux) exigé(s) à l'article Iii.2. Du présent avis.

Pour les entreprises nouvellement créées, il sera exigé de fournir les éléments d'information visés au chapitre " conditions de participation " disponibles à la date limite de remise des demandes de participation ou, si elles ne sont pas en mesure de les produire, de justifier de leurs capacités par tout autre moyen. La sélection des candidatures ne s'appliquera que sur les seuls documents fournis dès lors que la date de création est prouvée par tout moyen (copie du récépissé de dépôt du Centre de Formalités des Entreprises (Cfe) ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant la date de création).

critères d'analyse des offres:

Les critères de jugement des offres du marché seront analysés sur la base des sous critères et leur sous pondération suivants:

La valeur technique sera analysée au regard des sous-critères suivants sur la base du mémoire technique remis par le candidat:

— la qualité de l'expérience et de la compétence professionnelles des contrôleurs techniques affectés à l'exécution des prestations dans les domaines de la solidité des ouvrages (L), la sécurité des personnes (S), l'amiante (Mission Diagnostic Avant Travaux (Dat) et mise à jour des Diagnostic Technique Amiante (Dta) et l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées (Hand), à hauteur de 30 %.

— la pertinence de l'organisation que le candidat se propose de mettre en place et par laquelle il démontre sa connaissance du déroulement d'une opération de programmation de gros entretiens des collèges impliquant des entreprises multiples sur dix (10) collèges différents et de manière simultanée. Il veillera à garantir au maître d'ouvrage la qualité et le suivi des prestations dans le respect des délais, notamment en prenant en compte les délais de production de ses propres rapports, à hauteur de 10 %.

— nombre d'heures total proposé dans l'annexe 1 de l'acte d'engagement (Tableau B) par le candidat au regard des montants de travaux simulés, à hauteur de 20 %. La note maximale sera attribuée au nombre d'heures le plus élevé.

les soumissionnaires sont informés que les moyens humains affectés aux prestations doivent respecter le nombre de personnes minimal, soit deux (2) contrôleurs techniques afin de répondre aux missions suivantes: (L) Solidité des ouvrages, (S) Sécurité des personnes et (Hand) Accessibilité des constructions pour les personnes handicapées et d'un (1) contrôleur technique pour assurer la mission amiante (dat et dta). Le nombre de contrôleur technique peut être ramené à deux uniquement dans le cas où l'un des deux contrôleurs techniques dispose de l'ensemble des compétences relatives aux missions demandées soit l, s, Hand et amiante. Dans le cas où le nombre minimal de personnes affectées n'est pas respecté, l'offre sera considérée comme irrégulière.

le prix sera noté sur 100 points, ramenés à 40 % et sera analysé au regard des simulations suivantes:

1°) La simulation no1 prendra en compte l'analyse du taux horaire et du coût des prestations, à hauteur de 80 points répartis comme suit:

a. Analyse du taux horaire, à hauteur de 40 points:

Sur chacune des tranches concernées, le produit issu de la multiplication du taux proposé dans le tableau A de l'annexe 1 de l'acte d'engagement par le montant HT de travaux de la tranche correspondante sera divisé par le nombre d'heures indiqué dans le tableau B de l'annexe 1 de l'ae. Sera donnée la note maximale au taux horaire le plus élevé, soit 40 points.

b. Analyse du montant total des prestations, à hauteur de 40 points:

Le montant total des prestations calculé comme suit: le produit issu de la multiplication du taux proposé par le soumissionnaire dans le tableau A de l'annexe 1 de l'acte d'engagement par le montant HT de travaux inscrit au tableau B de l'annexe 1 de l'acte d'engagement. La note maximale sera attribuée à l'offre la moins disante, soit 40 points.

2°) La simulation no2 à partir d'une liste des quantités estimées appliquées aux annexes 2 et 3 de l'acte d'engagement pour la partie " forfaits et analyses ", à hauteur de 20 points. La note maximale sera attribuée à l'offre dont le total de cette simulation no2 sera la moins disante, soit 20 points.

informations complémentaires:

Tous les documents qui ne sont pas établis en langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

le point de départ du marché est la date de sa notification.

unité monétaire utilisée: l'euro.
documents payants: non.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 29.5.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille
Postal address: 143 rue Jacquemars Gielée — BP 2039
Town: Lille Cedex
Postal code: 59014
E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr
Telephone: +33 320631300
Fax: +33 320306840
Internet address: http://www.conseil-etat.fr/ta/lille/index_ta_co.shtml

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (CJA), peuvent être formés devant la juridiction visée au présent avis:

- un référé précontractuel, jusqu'à la signature du marché (art. L.551-1 et R.551-1 à R.551-6 CJA),
- un référé contractuel (art. L.551-13 et R.551-7 à R.551-10 CJA) à compter de la signature du marché et dans un délai de trente-et-un jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché,
- un recours en contestation de validité du marché, conformément aux arrêts du Conseil d'Etat du 16.7.2007 et du 4.4.2014, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché, assorti le cas échéant, d'un référé suspension (art. L.521-1 CJA),
- un recours en excès de pouvoir formé contre une décision prise dans le cadre des actes détachables du marché, jusqu'à la conclusion du marché, dans les 2 mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R.421-1 CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R.421-1 et R.421-2 CJA), assorti le cas échéant, d'un référé suspension.

Des délais supplémentaires de distance s'ajoutent au délai de deux mois dans les cas prévus à l'article R421-7 CJA.

Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel " Legifrance — le service public de la diffusion du droit " : <http://www.legifrance.gouv.fr>

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.5.2015